

Revenu agricole. La dégringolade

C'est encore pire que redouté : le revenu moyen des agriculteurs a fondu de près d'un quart en 2013. Selon la Commission des comptes de l'Agriculture nationale (Ccan), réunie hier, la baisse globale dépasserait 22 % par rapport à 2012 (contre 18,6 % avancés lors des premières estimations en décembre) : ainsi, le revenu moyen d'un actif agricole avant impôts atteint 27.900 euros sur l'année contre 35.900 en 2012, un plongeon de 8.000 euros avec de grandes disparités.

Les céréaliers ne sont plus épargnés. Hormis la viticulture et l'arboriculture, toutes les productions sont affectées par la baisse pour atteindre 56 % chez les céréaliers. Habituellement considérés comme privilégiés, ils sont les plus concernés cette fois par la correction avec un plafond moyen de 22.100 euros par exploitant, contre plus du double en

2012. Pour Guy Vasseur, président des Chambres d'agriculture, cette dégringolade s'explique par la baisse des cours mondiaux des céréales, qui avaient flambé en 2012 sous l'effet notamment de la sécheresse aux États-Unis, et de la hausse du coût des intrants (engrais, semences, etc.).

Les filières animales pénalisées. Simultanément, la descente vers les profondeurs se confirme pour les filières animales, déjà en difficulté depuis plusieurs années, justement à cause du prix des céréales et de l'alimentation animale. Pour les volailles, le revenu annuel plafonne à 14.300 euros, une baisse de près de 50 % par rapport à la moyenne 2010-2012, note la Coordination rurale (syndicat minoritaire) qui dénonce « un revenu misérable ».

Les producteurs d'œufs en particulier sont concernés par cet effondrement. « Après des années diffi-

ciles dues aux mises aux normes, la production est répartie à la hausse depuis 2012, entraînant la baisse du prix de l'œuf », explique le syndicat.

La situation reste critique pour les éleveurs bovins, dont le revenu atteint 19.200 € contre 21.400 en 2012, pour les ovins (17.100 € contre 18.400 € en 2012), pour les producteurs de lait (23.100 €) et de porcs (37.600 €).

Prix cassés. Même quand les prix de vente ont augmenté, comme pour le lait ou le porc, « les prix payés au producteur ne suffisent pas à compenser la hausse des charges », accuse la Coordination rurale. La Fédération des éleveurs bovins (FNB) a dénoncé régulièrement les prix d'achat cassés de la grande distribution, inférieur aux coûts de production, qui laissent certains producteurs avec un revenu d'à peine 1.000 € par mois.